

241319 Fiche de sécurité

(91/ 155/ CEE)

1. Identification du produit et de la société

1.1 Nom du produit

Auromal 38

Application

Métallisation

1.2 Nom de la société

Ami Doduco GmbH
 Im Altgefäll 12
 D-75181 Pforzheim
 Tél. +49 (0) 7231-602-0
 Tél. +49 (0) 7231-602-686

Numéro d'urgence et d'information

Centre antipoison Paris:

Tél: 0140054848

Service orfila (France) +33(0) 145425959

Responsable Conrad France Olivier Thomas

Tél: 0320613796

2. Composition et information sur les composants

Caractérisation chimique (préparation) vernis conducteur pigmenté argenté

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Nom de la substance	Teneur	Symbole	Phrases-R
204-658-1	123-86-4	Acétate de n-Butyle	20-25 %		R10-66-67

(Les termes exactes des phrases-R mentionnées ci-dessus se trouvent au chapitre 16)

3. Identification des dangers

Phrases-R:

Inflammable
 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

4. Premiers secours

Informations générales

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés. La personne concernée doit être sortie de la zone à risque et allongée.

Inhalation

En cas d'inhalation amener la personne concernée à l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.

Contact avec la peau

Se laver avec du savon et beaucoup d'eau. En suite traiter l'endroit touché avec de la crème. En cas d'irritation persistante consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau même sous la paupière pendant au moins 15 minutes. Consultation ophtalmologique.

Ingestion

Ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistante à l'alcool, moyen d'extinction sec, dioxyde de carbone (CO₂), de l'eau en jet diffus.

Moyens d'extinction inappropriés par mesure de sécurité:

De l'eau en jet de bâton.

Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation elle-même de ses produits de combustion, ou des gaz se formant:

En cas d'incendie peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. Les gaz d'incendie de matériels organiques doivent toujours être classés comme toxines respiratoires.

Équipement particulier lors de lutte contre l'incendie

Utiliser des masques de protection respiratoires non dépendants de l'air ambiant.

Informations supplémentaires

Refroidir les récipients en danger avec de l'eau en jet diffus.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

En cas de formation de vapeurs utiliser une protection respiratoire. Assurer une ventilation suffisante. Utiliser des vêtements de protection individuels. Tenir loin des sources d'ignition.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter à l'égout ou dans les eaux. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/ la terre.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec du matériel liant les liquides (ex sable, silicagel, liant d'acides, liant universel) ramasser et transporter dans des récipients appropriés au traitement des déchets.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Précautions pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Indications concernant la protection d'incendie et d'explosion:

Tenir loin des sources d'ignition- ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur les flammes ou les objets incandescents.

7.2 Stockage

Exigences aux dépôts et récipients

Conserver les récipients fermés hermétiquement à un endroit frais, bien aérer.

Indications concernant l'association de stockage:

Incompatible avec:
Métaux alcalins et métaux alcalino-terreux, métaux pulvérisés, oxydants forts.

Autres informations concernant les conditions de stockage:

Conserver séparément des aliments, boissons et aliments pour animaux.

Catégorie de stockage VCI (=union de l'industrie chimique allemande)

3A

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Valeurs limites d'exposition

Valeurs limites d'air (MAK/TRK TRGS 900)					
Nom de la substance N° CAS	Valeur limite ml/m ³	mg/m ³	F/m ³	Limitations de pointe catégorie	Forme
Acétate de n-Butyle 123-86-4	100	480		=1=	MAK

8.2 Limitation et contrôle d'exposition

Précautions de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et tout de suite après la manipulation du produit.
Ne pas manger, boire ou fumer lors de son utilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les muqueuses. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant la réutilisation.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil de protection respiratoire (type de filtre à gaz A)

Protection des mains

Protection de projections:
selon les utilisations les exigences peuvent varier. C'est pourquoi il faut respecter les recommandations des fabricants des gants de protections. Gants de protections de produits chimiques de nitrile, épaisseur de couche min. 0,4 mm, temps de percée (durée de portée) environ 30 minutes, par exemple gants de protection <Camatril Velours 730> de la société www.kcl.de
Cette recommandation repose uniquement sur compatibilité chimique et sur le test d'après EN 374 dans des conditions de laboratoire.

Protection des yeux

Lunettes de protection avec protection latérale.

Protection du corps

Vêtements de travail manches longues.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Aspect

État d'agrégation:	liquide
Couleur:	gris argenté
Odeur:	caractéristique

9.2. Information importantes concernant la protection de la santé, de l'environnement et concernant la sécurité

pH	pas applicable	Norme de test
Changement d'état		
Point d'ébullition:	pas applicable	°C
Point d'éclair:	27-40	°C
Inflammabilité		
Point d'allumage	>300	°C
Risques d'explosion	Le produit ne comporte pas de risque d'explosion, la formation de mélanges vapeur/air explosives est cependant possible.	
Densité à 20°C	1,4 g/cm ³ environ	
Hydrosolubilité à 20°C	partiellement soluble g/l	

9.3 Autres informations

10. Stabilité et réactivité

<i>Substances à éviter</i>	Oxydants forts
<i>Produits de décomposition dangereux</i>	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
<i>Autres informations</i>	Pas de décomposition en cas de stockage et utilisation adéquats.

11. Informations toxicologiques

<i>Observations pertinentes pour le classement</i>	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertige. L'exposition répétée peut provoquer gerçures ou dessèchement de la peau.
--	--

Remarques générales

Il n'y a pas de données toxicologiques.

12. Informations écologiques

Autres informations

Ne pas jeter à la canalisation ou aux eaux de surface.

13. Considérations relatives à l'élimination

Recommandation

Peut être brûler en respectant les réglementations officielles. Il faut préférer la réutilisation (recyclage) à l'élimination.

*Clé du catalogue des déchets:
Restes de produit:*

200 127 DECHETS MUNICIPAUX
(DECHETS MENAGERS ET DECHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS) Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; Fractions collectées séparément (sauf 15 01); peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.
Classé comme déchet exigeant une surveillance particulière.

Élimination d'emballages non nettoyés et détergents recommandés

Vider les récipients complètement. Élimination comme le produit.

14. Transport

14.1 Transport terrestre (ADR/GGVS/ GGVE)

Catégorie ADR/RID-GGVSE:	3
Numéro de danger:	33
Numéro UN:	1263
Étiquette de danger:	3
Groupe d'emballage:	III
Désignation du bien:	PEINTURE

14.2 Transport de bateau fluvial	
14.3 Transport maritime	
Catégorie IMDG/GGVmer:	3
N° UN:	1263
EMS:	F-E, S-E
Marine polluant:	no
Groupe d'emballage:	III
Étiquette de danger:	3
Désignation du bien:	PAINT
14.4 Transport aérien	
Catégorie ICAO/IATA:	3
N° UN/ID:	1263
Étiquette de danger:	3
Groupe d'emballage:	III
Désignation du bien:	PAINT

14.5 Autres informations pertinentes

15. Informations réglementaires

15.1 Marquage

Marquage

Le produit doit être classé selon la GeStoffV (décret allemand concernant les substances dangereuses) et les directives CE de la manière suivante:

Composante déterminant pour l'étiquetage

Acétate de n-Butyle

Phrases-R

10 Inflammable
 66 Une exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures et de la peau.
 67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertige.

Phrases-S

25 Éviter le contact avec les yeux.

15.2 Réglementations nationales

Ordonnance sur les accidents majeurs: Respecter les dispositions de cette ordonnance

Classification selon VbF: Liquide avec 21°C <point d'éclair <55°C
(réglementation allemande sur les liquides inflammables):

Catégorie de pollution d'eau: WGK1-faiblement polluant pour l'eau selon la règle de mélange VwVwS (= classification en degrés de risques pour les eaux) annexe 4 N°3 du 17.5.1999

Données concernant la directive COV 20 %

16. Autres informations

Énumération des phrases-R pertinentes 10 Inflammable
66 Une exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Informations supplémentaires Les données des chapitres 4 à 8 et 10 ne se réfèrent partiellement pas à l'usage et l'application conforme aux dispositions mais à la dispersion de grandes quantités lors d'accidents ou d'irrégularités.
Les données décrivent uniquement les exigences de sécurité du produit/ des produits et se basent sur l'état actuel de nos connaissances.
Les spécifications de livraisons se trouvent dans les fiches produit respectives. Elles ne présentent pas de garantie des propriétés du produit décrit/ des produits décrits dans l'esprit des réglementations légales de garantie.

Date de révision: 21.05.2003

241319 Fiche de sécurité diluant

(91/ 155/ CEE)

1. Identification du produit et de la société

1.1 Nom du produit

Auromal 38 diluant

Application

Diluant

1.2 Nom de la société

Ami Doduco GmbH
 Im Altgefäll 12
 D-75181 Pforzheim
 Tél. +49 (0) 7231-602-0
 Tél. +49 (0) 7231-602-686

Numéro d'urgence et d'information

Centre antipoison Paris:

Tél: 0140054848

Service orfila (France) +33(0) 145425959

Responsable Conrad France Olivier Thomas

Tél: 0320613796

2. Composition et information sur les composants

Caractérisation chimique (préparation) vernis conducteur pigmenté argenté

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Nom de la substance	Teneur	Symbole	Phrases-R
204-658-1	123-86-4	Acétate de n-Butyle	50-55 %		R10-66-67

(Les termes exactes des phrases-R mentionnées ci-dessus se trouvent au chapitre 16)

3. Identification des dangers

Phrases-R:

Inflammable
 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

4. **Premiers secours**

<i>Informations générales</i>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés. La personne concernée doit être sortie de la zone à risque et allongée.
<i>Inhalation</i>	En cas d'inhalation amener la personne concernée à l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.
<i>Contact avec la peau</i>	Se laver avec du savon et beaucoup d'eau. En suite traiter l'endroit touché avec de la crème. En cas d'irritation persistante consulter un médecin.
<i>Contact avec les yeux</i>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau même sous la paupière pendant au moins 15 minutes. Consultation ophtalmologique.
<i>Ingestion</i>	Ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

5. **Mesures de lutte contre l'incendie**

<i>Moyens d'extinction appropriés</i>	Mousse résistante à l'alcool, moyen d'extinction sec, dioxyde de carbone (CO ₂), de l'eau en jet diffus.
<i>Moyens d'extinction inappropriés par mesure de sécurité:</i>	De l'eau en jet de bâton.
<i>Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation elle-même de ses produits de combustion, ou des gaz se formant:</i>	En cas d'incendie peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. Les gaz d'incendie de matériels organiques doivent toujours être classés comme toxines respiratoires.
<i>Équipement particulier lors de lutte contre l'incendie</i>	Utiliser des masques de protection respiratoires non dépendants de l'air ambiant.
<i>Informations supplémentaires</i>	Refroidir les récipients en danger avec de l'eau en jet diffus.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

En cas de formation de vapeurs utiliser une protection respiratoire. Assurer une ventilation suffisante. Utiliser des vêtements de protection individuels. Tenir loin des sources d'ignition.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter à l'égout ou dans les eaux. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/ la terre.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec du matériel liant les liquides (ex sable, silicagel, liant d'acides, liant universel) ramasser et transporter dans des récipients appropriés au traitement des déchets.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Précautions pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Indications concernant la protection d'incendie et d'explosion:

Tenir loin des sources d'ignition- ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur les flammes ou les objets incandescents.

7.2 Stockage

Exigences aux dépôts et récipients

Conserver les récipients fermés hermétiquement à un endroit frais, bien aérer.

Indications concernant l'association de stockage:

Incompatible avec:
Métaux alcalins et métaux alcalino-terreux, métaux pulvérisés, oxydants forts.

Autres informations concernant les conditions de stockage:

Conserver séparément des aliments, boissons et aliments pour animaux.

Catégorie de stockage VCI (=union de l'industrie chimique allemande)

3A

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Valeurs limites d'exposition

Valeurs limites d'air (MAK/ TRK TRGS 900)					
Nom de la substance N° CAS	Valeur limite ml/m3	mg/m3	F/m3	Limitations de pointe catégorie	Forme
Acétate de n-Butyle 123-86-4	100	480		=1=	MAK

8.2 Limitation et contrôle d'exposition

Précautions de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et tout de suite après la manipulation du produit.
Ne pas manger, boire ou fumer lors de son utilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les muqueuses. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant la réutilisation.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil de protection respiratoire (type de filtre à gaz A)

Protection des mains

Protection de projections:
selon les utilisations les exigences peuvent varier. C'est pourquoi il faut respecter les recommandations des fabricants des gants de protections. Gants de protections de produits chimiques de nitrile, épaisseur de couche min. 0,4 mm, temps de percée (durée de portée) environ 30 minutes, par exemple gants de protection <Camatril Velours 730> de la société www.kcl.de
Cette recommandation repose uniquement sur compatibilité chimique et sur le test d'après EN 374 dans des conditions de laboratoire.

Protection des yeux

Lunettes de protection avec protection latérale.

Protection du corps

Vêtements de travail manches longues.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Aspect

État d'agrégation:	liquide
Couleur:	gris argenté
Odeur:	caractéristique

9.2. Information importantes concernant la protection de la santé, de l'environnement et concernant la sécurité

pH	pas applicable	Norme de test
Changement d'état		
Point d'ébullition:	pas applicable	°C
Point d'éclair:	27-40	°C
Inflammabilité		
Point d'allumage	>300	°C
Pression de vapeur à 20°C	10 hPa	environ
Densité à 20°C	1 g/cm ³	environ
Hydrosolubilité à 20°C	partiellement soluble g/l	

9.3 Autres informations

10. Stabilité et réactivité

Substances à éviter	Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Autres informations	Pas de décomposition en cas de stockage et utilisation adéquats.

11. Informations toxicologiques

Observations pertinentes pour le classement	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertige.
Remarques générales	Il n'y a pas de données toxicologiques.

12. Informations écologiques

Autres informations Ne pas jeter à la canalisation ou aux eaux de surface.

13. Considérations relatives à l'élimination

Recommandation Peut être brûler en respectant les réglementations officielles. Il faut préférer la réutilisation (recyclage) à l'élimination.

Clé du catalogue des déchets
Restes de produits: **140603** DECHETS DE SOLVANTS ORGANIQUES, D'AGENTS REFRIGERANTS ET PROPULSEURS (SAUF 07 ET 08) Déchets de solvants organiques, d'agents réfrigérants et d'agents propulseurs, d'aérosols/de mousses organiques; autres solvants et mélanges de solvants. Classé comme déchet exigeant une surveillance particulière.

Élimination d'emballages non nettoyés et détergents recommandés Vider les récipients complètement. Élimination comme le produit.

14. Transport

14.1 Transport terrestre (ADR/GGVS/ GGVE)

Catégorie ADR/RID-GGVSE:	3
Numéro de danger:	30
Numéro UN:	1993
Étiquette de danger:	3
Groupe d'emballage:	III
Désignation du bien:	Substance liquide inflammable N.A.G. (Acétate de n-Butyle- solution)

14.2 Transport de bateau fluvial	
14.3 Transport maritime	
Catégorie IMDG/GGVmer:	3
N° UN:	1993
EMS:	F-E, S-E
Marine polluant:	P
Groupe d'emballage:	III
Étiquette de danger:	3
Désignation du bien:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Acétate de n-Butyle- solution)
14.4 Transport aérien	
Catégorie ICAO/IATA:	3
N° UN/ID:	1993
Étiquette de danger:	3
Groupe d'emballage:	III
Désignation du bien:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Acétate de n-Butyle- solution)

14.5 Autres informations pertinentes**15. Informations réglementaires**

15.1 Marquage**Marquage**

Le produit doit être classé selon la GeStoffV (décret allemand concernant les substances dangereuses) et les directives CE de la manière suivante:

Composante déterminant pour l'étiquetage

Acétate de n-Butyle

Phrases-R

10 Inflammable
66 Une exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures et de la peau.
67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertige.

Phrases-S

25 Éviter le contact avec les yeux.

15.2 Réglementations nationales

Ordonnance sur les accidents majeurs: Respecter les dispositions de cette ordonnance

Classification selon VbF:
(réglementation allemande sur les
liquides inflammables):

Liquide avec 21°C <point d'éclair <55°C

Catégorie de pollution d'eau:

WGK1- faiblement polluant pour l'eau selon la
règle de mélange VwVwS (= classification en
degrés de risques pour les eaux) annexe 4 N°3
du 17.5.1999

Données concernant la directive COV 50 %

16. Autres informations

Énumération des phrases-R pertinentes

10 Inflammable
66 Une exposition répétée peut provoquer
dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer
sommolence et vertiges.

Informations supplémentaires

Les données des chapitres 4 à 8 et 10 à 12 ne se
réfèrent partiellement pas à l'usage et
l'application conforme aux dispositions mais à
la dispersion de grandes quantités lors
d'accidents ou d'irrégularités.
Les données décrivent uniquement les exigences
de sécurité du produit/ des produits et se basent
sur l'état actuel de nos connaissances.
Les spécifications de livraisons se trouvent dans
les fiches produit respectives. Elles ne
présentent pas de garantie des propriétés du
produit décrit/ des produits décrits dans l'esprit
des réglementations légales de garantie.

Date de révision:

21.05.2003